

Assemblée Générale du Secours de France 2020

Cette année, le COVID 19 nous a d'abord contraints à reporter à l'automne notre Assemblée Générale et le rendez-vous annuel autour du lauréat du Prix Clara Lanzi qui l'accompagne traditionnellement, puis à annuler ce dernier, provisoirement, nous l'espérons. Devant un parterre réduit, seule notre AG clôturant l'exercice 2019/2020 a donc pu être tenue le 12 octobre dernier.

1.- Rapport d'activité

La générosité maintenue de nos donateurs...

Dans son compte-rendu d'activités, le secrétaire général Roger Saboureau a souligné qu'en dépit de la disparition progressive des donateurs de la génération qui a vu naître le Secours de France, les recettes de l'association sont restées globalement stables au cours de cet exercice.

Cette stabilité est d'autant plus remarquable que notre association a été créée il y a 59 ans pour faire face aux conséquences d'une tragédie ponctuelle de notre histoire. C'est dire que le peuple de France, contrairement aux mauvais augures, n'a pas, pour partie au moins, rompu avec son passé ni oublié sa dette vis-à-vis de ceux qui se sont battus à nos côtés, nos frères d'armes Harkis.

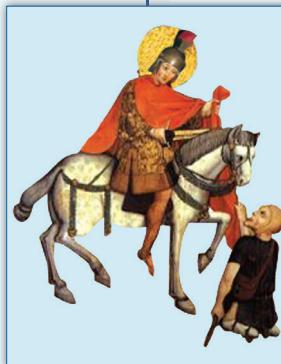
... a permis la poursuite de nos missions historiques

Très majoritairement orientées en faveur de la communauté harkie – nous y avons consacré près de 80% des soutiens financiers accordés, au cours de cet exercice, à plusieurs centaines de bénéficiaires – elles ont consisté en des aides pour affronter des difficultés passagères (“Secourir les détresses”), et en l'octroi de “bourses d'excellence” à des petits-enfants de Harkis pour leur permettre de poursuivre leurs études supérieures ou de démarrer un projet professionnel (“Préparer l'avenir”). La qualité de nos récipiendaires et les succès qu'ils obtiennent constituent le meilleur des encouragements à poursuivre ce type d'aide.

Nous sommes aussi restés fidèles à des œuvres pérennes relevant de ces deux missions : par le soutien modeste mais constant à l'Hôtel des Invalides et à la Maison du Légitimement d'Auriol, et par l'appui financier et moral à deux communautés chrétiennes du Liban que nous connaissons depuis longtemps.

Nous avons également continué de soutenir des initiatives qui nous paraissent susceptibles de lutter de manière efficace et pragmatique contre un “séparatisme” dont le Président de la République vient de s'aviser qu'il existait, comme le font les écoles Espérance banlieues, ou de permettre l'entrée sur le marché du travail des “dé-crochés” de l'Éducation Nationale, comme s'y consacre Cap-Jeunesse.

Enfin, nous avons appuyé l'action judiciaire couronnée de succès d'un groupe d'avocats tenaces et compétents pour obtenir l'accueil en France des interprètes afghans de l'Armée française, abandonnés, comme autrefois les Harkis, et promis à être assassinés par les talibans.



“Rétablir la vérité” : Saint Marc, Turquoise et notre bulletin

La réalisation du film *Hélie de Saint-Marc, témoin du siècle* avait été, en 2018, le point majeur de cette troisième mission du Secours de France. Après sa présentation, particulièrement réussie, le 20 février 2019 à Paris à l'École Militaire (deux amphis avaient dû être mobilisés en plus du grand amphi Foch, pour accueillir tous les spectateurs), ce film a été projeté dans de nombreuses villes en 2019 et au début de 2020 (projection avec débat le 12 janvier à Nogent-sur-Marne), et la demande du DVD et des bonus de ce film ne faiblit pas.

En 2019, le soutien à l'association France Turquoise, créée par des officiers français pour s'opposer au dénigrement de leur intervention au Rwanda, voici 25 ans, sous mandat de l'ONU, nous a mobilisés, dans un contexte médiatique difficile et face à des adversaires déterminés, les mêmes que ceux que nous rencontrons constamment dans le dossier “Algérie”. France-Turquoise a été lauréat 2019 de notre prix Clara Lanzi remis à l'ASIEM, avec la projection d'un film très émouvant. Ce soutien s'est par ailleurs concrétisé par notre contribution à l'organisation au Sénat d'un colloque qui a eu lieu le 9 mars 2020. Nous constatons, depuis, au regard de l'évolution des positions dans la presse internationale sur ce dossier et de la parution d'ouvrages qui lui sont consacrés, que ces efforts n'ont pas été vains. Nous avons, en outre, aidé modestement à l'édition d'un livre sur Bigeard, *De Thulé à Dien Bien Phu*, et nous continuons à soutenir l'association Soldis qui s'est créée sur le dossier de nos soldats disparus pendant la guerre d'Algérie. Enfin, il ne vous aura pas échappé que nous avons sensiblement renforcé la pagination et la qualité (ainsi que le nombre de destinataires) de notre bulletin. Les réactions qu'il suscite montrent, s'il en était besoin, qu'il constitue un élément important de notre action et de notre relation avec nos donateurs.

La recherche de nouveaux donateurs

Concernant l'indispensable recrutement de nouveaux donateurs, nous procédons pour l'essentiel par le biais d'opérations, dites de “marketing-direct”, sur le thème de l'abandon des Harkis. Nous constatons, au travers des récentes campagnes engagées à partir de fin 2019, la persistance dans la population française d'un sentiment de reconnaissance vis-à-vis de ces soldats abandonnés à la vengeance de nos adversaires. La réaction de nombreux Français est un sujet de grand réconfort. – Nous vous informerons évidemment, dès que nous le pourrons, de la date de la remise du prix Clara Lanzi à Pierre Montagnon.



Deux nouveaux membres au Conseil d'administration

Après le renouvellement de deux de ses membres (Jean-Marie Schmitz et Michel Merle) et l'approbation de la nomination de deux nouveaux membres, le général

d'armée Bruno Dary et Paul Lung, en charge du Service "Entraide" du Secours de France, le Conseil d'administration est composé comme suit : Michel Barrois, Patrice Boissy, Général Bruno Dary, Christian Herrault, Paul Lung, Michel Merle, Roger Saboureau, Jean-Marie Schmitz, Jacques Trémolet de Villers. ■

2.- Synthèse du rapport financier

(exercice du 1^{er} mars 2019 au 29 février 2020)

Michel Barrois, trésorier-adjoint, rappelle que les comptes du Secours de France sont certifiés par un commissaire aux comptes et que le rapport complet – bilan, compte de résultat, compte d'emploi des ressources et annexes – est disponible sur le site du *Journal Officiel*.

Une présentation synthétique en est donnée ci-dessous.

❖ Ressources

- Malgré l'impact des innovations gouvernementales relatives aux modalités de la réduction fiscale bénéficiant aux donateurs, les ressources globales de l'association se sont maintenues à un niveau honorable, en raison d'une augmentation des produits des ventes du DVD sur Hélie de Saint Marc et des timbres à l'effigie du logo de l'association, d'une part, et des produits financiers, d'autre part.
- Il est à noter que l'exercice précédent avait pu bénéficier d'un leg de 7 300 €, ce qui n'a pas été le cas cette année.

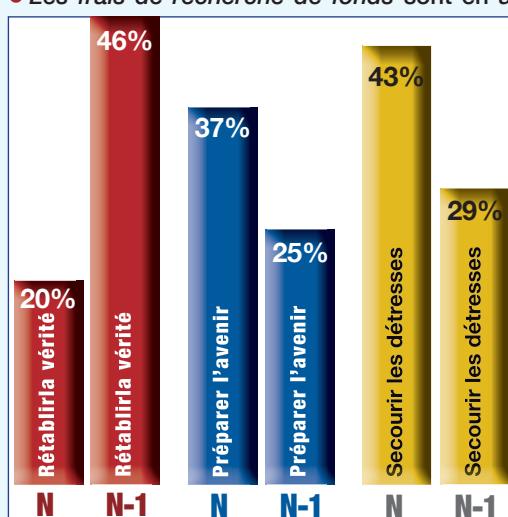
❖ Emplois

Les missions sociales recouvrent les rubriques suivantes :

- “Préparer l'avenir” : bourses d'excellence aux petits enfants de Harkis, soutien à des initiatives favorisant l'assimilation des enfants issus de l'immigration, à certaines communautés chrétiennes du Moyen-Orient...
- “Secourir les détresses” : aide matérielle à des anciens Harkis et à leur famille, ainsi qu'à de vieux soldats de la Légion ou de l'Institution Nationale des Invalides...
- “Rétablissement la vérité” : actions d'information ou de “ré-information” concernant l'histoire récente de notre pays (écrits, films et colloques...)
- Prix Clara Lanzi : montant du prix remis au lauréat.

La diminution constatée sur cet exercice, concerne essentiellement la rubrique “Rétablissement la vérité”, qui, sur l'exercice précédent, avait supporté l'essentiel du coût de la réalisation du film *Hélie de Saint Marc, témoin du siècle*.

- Les frais de fonctionnement (loyers, assurances, entretien, affranchissements, honoraires ... et salaires) ont augmenté de 8%, essentiellement en raison de la hausse du coût des affranchissements et du nombre d'envois de DVD.
- Les frais de recherche de fonds sont en augmentation suite aux campagnes de prospection. Cet effort, entièrement couvert par les dons correspondants, permet de combler en partie l'érosion naturelle du nombre de donateurs



Répartition des actions du SECOURS DE FRANCE

COMPTE EMPLOIS RESSOURCES en €		
EMPLOIS	N ▼	N-1
Missions sociales	305641	480035
Préparer l'avenir	113 198	118350
Rétablissement la vérité	56 695	220125
Secourir les détresses	131 748	138560
Prix Clara Lanzi	4 000	3000
Frais de recherche des fonds	35004	25182
Frais de fonctionnement	195747	181241
Frais généraux	103 953	93929
Salaires et charges	91 794	87312
Emplois de l'exercice	536 392	686458
Dotations Provisions	15 293	18993
Total Emplois	551 685	705451
Résultat	28 462	-54688
TOTAL	580 147	650763
RESSOURCES en €		
RESSOURCES	N ▼	N-1
Dons non affectés	507 522	526168
Cotisations	58 850	57500
Dons non affectés	448 672	468668
Dons affectés	3 375	30060
Llegs	0	7310
Produit net des ventes	31 702	13485
Autres (dont produits financiers)	14 653	6922
Ressources de l'exercice	556 252	583945
Engt. à réaliser sur fonds dédiés	-575	-14060
Ressources ant. util. dans l'exercice	24 470	80878
TOTAL	580 147	650763

BILAN en €		
ACTIF	N ▼	N-1
Immobilisations	19 589	22589
Actif circulant	738 038	737125
Total Actif	757 627	759714
PASSIF en €		
PASSIF	N ▼	N-1
Réserves	640 291	694980
Résultat	28 762	-54668
Fonds propres	668 753	640292
Fonds dédiés	60 119	84014
Passif circulant	28 755	35408
Total Passif	757 627	759714